

## Programme de la cinquième conférence suisse des autorités de conciliation en matière de baux à loyer du 21 juin 2012 à Granges / SO

10.15 Uhr	Ouverture de la conférence	
10.20 Uhr	<b>Armin Zucker</b> , dr en droit, avocat	La location de locaux commerciaux, en particulier de locaux sans aménagement
11.00 Uhr	Pause	
11.20 Uhr	<b>Olivier Feller</b> , conseiller national, secrétaire général de la Fédération romande immobilière, directeur de la Chambre vaudoise immobilière	Le logement dans tous ses états
12.00 Uhr	<b>Giacomo Roncoroni</b> , dr en droit	La transmission du logement en cas de divorce ou de dissolution du partenariat enregistré
12.40 Uhr	Table de discussion	
12.50 Uhr	Déjeuner	
14.00 Uhr	<b>Cipriano Alvarez</b> , avocat, chef du centre de prestations droit à l'office fédéral du logement	Informations relatives au droit du bail et à la procédure
14.10 Uhr	<b>Anita Thanei</b> , avocate, présidente de l'Association des locataires de Suisse alémanique	Actualités concernant la protection contre les congés
14.50 Uhr	<b>Philippe Conod</b> , dr en droit et avocat, chargé d'enseignement à l'université de Neuchâtel	La jurisprudence en matière de bail à loyer
15.30 Uhr	Pause	
15.50 Uhr	<b>Dominik Infanger</b> , dr en droit, avocat, notaire	La procédure de conciliation en matière de bail à loyer selon le CPC
16.30 Uhr	Table de discussion	
16.40 Uhr	Perspectives et fin de la conférence	